



Procès-Verbal des délibérations du Conseil Municipal

Arrondissement de
SELESTAT-ERSTEIN

Séance du 23 novembre 2017

Nombre des conseillers
élus : 15
Conseillers en fonction : 11
Conseillers présents : 10

Sous la présidence de M. Denis RUXER, Maire

Excusée : Sophie EICHENBERGER

ORDRE DU JOUR :

1. Adoption du procès-verbal du 21 septembre 2017
2. Décisions modificatives
3. Subvention classe des neiges mars 2017
4. Détermination prix de cession 3ème lot Zone Artisanale Spittelfeld
5. Plan PLU-I Zonage ADEUS
6. Travaux aire de jeux
7. Offre de formations Elus IPAG 2018
8. Divers

1. Adoption du procès-verbal séance du 21 septembre 2017

Le procès-verbal de la séance du 21 septembre 2017 est adopté à l'unanimité

2. Décisions modificatives

- Reversement fonds de péréquation

La notification de contribution au fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales indique un montant de 2080 € à verser par la commune en 2017 (752 € en 2016)

Cette notification étant parvenue au mois d'août 2017, il s'avère nécessaire de prendre la décision modificative suivante :

Dépenses : c/739223 Fonds de péréquation	+ 1320 €
Recettes : c/74835 Etat-Compensation	+ 1320 €

Adopté à l'unanimité

- Assurances du personnel YVELIN

La commune est remboursée pour les traitements du personnel en demi-traitement par l'assurance YVELIN, il s'avère nécessaire de transférer des crédits par la décision modificative suivante :

Dépenses : Article 6411 Personnel titulaire	+ 22 906.64
Recettes : Article 6419 remboursement sur rémunération du personnel	+ 22 906.64

Adopté à l'unanimité

3. Subvention classe des neiges mars 2017

16 élèves ont participé à la sortie classe des neiges qui a eu lieu du lundi 19/03/2017 au vendredi 24/03/2017 organisé par l'Ecole de Saint-Pierre. La commune décide d'octroyer 37,50 € par élève pour un total de 600 €
Le montant sera mandaté à l'article 6574 « subventions ».

Adopté à l'unanimité

4. Détermination prix de cession 3ème lot Zone Artisanale Spittelfeld

Il reste encore un 3ème lot à vendre dans la zone d'activités Spittelfeld. Ce lot n'était pas viabilisé (3.40 ares). Le montant des travaux de viabilisation s'élève à 4808.91€ (EDF + SDEA).

Compte tenu de ces dépenses supplémentaires,

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE de fixer le prix de l'are à 3300 € H.T

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour information, les compétences en matière de zones artisanales seront transférées à la communauté de communes à partir du 1^{er} janvier 2018.

5. Plan PLU-I Zonage ADEUS

Monsieur le maire présente le projet de zonage PLU-I élaboré par l'ADEUS pour le compte de la communauté de communes de Barr avec les différentes demandes de modifications notamment :

- Extension de la zone UX (ECHAMAT)
- Haras de Saint-Pierre transformation de la zone AB en AC pour permettre l'installation d'un manège à poneys

6. Travaux aire de jeux

La Commission travaux s'est réunie pour l'aménagement de l'aire de jeux et les abords du Centre Socio culturel.

La Commission a analysé 3 propositions pour l'aménagement de l'aire de jeux et a opté pour l'offre de EPSL pour un montant de 61 000 € H.T, soit 73 200, 00 € TTC

Travaux prévus en février/mars 2018

Durée des travaux 15 jours à 3 semaines.

Les travaux seront financés par l'emprunt contracté auprès du Crédit Mutuel

Ces explications entendues, le Conseil

Valide la proposition retenue à savoir EPSL

Autorise le Maire à prendre toute décision et signer toute pièce permettant l'aboutissement de cette réalisation

Adopté à l'unanimité

7. Offre de formations Elus IPAG 2018

Monsieur le maire informe les membres du Conseil sur les différentes formations Elus proposées par l'IPAG pour 2018. Les documents sont disponibles en mairie

8. Divers

- Demande de subventions Lycée SCHURE de Barr

Les élèves de 1ère ES prévoit un voyage scolaire du 18 au 24 mars 2018 à Bruxelles dans le cadre d'une activité interdisciplinaire autour de la citoyenneté européenne.

La commune décide de participer en subventionnant les élèves de la commune à hauteur de 7.50 € par jour et par élève.

Le montant sera inscrit au Budget primitif 2018 à l'article 6475 « Subventions »

Adopté à l'unanimité

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 23 NOVEMBRE 2017

- **Zone limitée à 30 kms/heure rue principale**
La zone est définie. Elle se situe à hauteur du pont de l'Andlau jusqu'à l'épicerie. Les panneaux vont être mis en place avant la fin de l'année
- **Vente de sapins samedi 9 décembre 2017 sur le parking de l'épicerie communale de 9 h à 16 h.**
- **Le repas de Noël des aînés aura lieu le dimanche 21 janvier 2018.**
- **Dates des manifestations : 6 mai 2018 A Fleur de Pot et 7/8 juillet 2018 pour la Fête du village**
- **Participation Clair de Nuit à Saint-Pierre en 2019**

Saint-Pierre, le 27 novembre 2017

Denis RUXER

Maire de Saint-Pierre

